

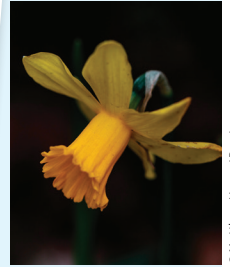


PLAGES DE VACCINATION C'EST ENFIN POSSIBLE !

Toutes les enseignantes et tous les enseignants ont maintenant accès à la vaccination. La Direction de la santé publique nous informe qu'il y a plusieurs plages ouvertes le soir et les fins de semaine pour le personnel qui travaille le jour. À l'instar de vos collègues ci-contre, n'hésitez surtout pas à bénéficier de ce vaccin, pour assurer votre santé et votre sécurité, ainsi que celles de vos élèves et de vos proches !



L'AIR DU TEMPS



© Matthew Henry / Burst

C'EST PARTI !

Élection
2021
du 19 au 26 mai

La campagne est lancée pour l'élection du prochain Conseil d'administration de l'Alliance ! 17h, le mercredi 14 avril dernier, était l'heure limite pour déposer les formulaires de candidatures pour les élections des membres du Conseil d'administration de l'Alliance. Le Comité d'élection a reçu les formulaires de mise en nomination de 17 candidates et candidats, soit une équipe composée de 8 personnes, une autre équipe composée de 7 membres et 2 personnes indépendantes. Catherine Beauvais-St-Pierre n'ayant pas eu d'opposition, elle est réélue par acclamation et son poste sera confirmé le 27 mai prochain. Il y aura élection afin de pourvoir les autres postes contestés.

Un journal présentant les candidates et les candidats sera publié le 3 mai prochain. Une soirée électorale se tiendra par vidéoconférence le mardi 4 mai, à compter de 17h. Surveillez le site internet pour d'autres informations à venir.

Les bulletins de vote seront envoyés à tous les membres à la maison, le 14 mai prochain. Le scrutin 2021 se fera par vote électronique, comme en a décidé l'Assemblée des personnes déléguées, du 19 au 26 mai 2021. Le

dévoilement des élues et élus aura lieu le 27 mai. Des détails suivront. Le nouveau Conseil d'administration entrera en fonction le 25 juin 2021.

Vous êtes invités à voter en grand nombre pour les leaders qui vous représenteront au cours des trois prochaines années !

● Alexis Richard, conseiller pour le Comité d'élection

—
32 **BIS**^é

POSTE	CANDIDATES ET CANDIDATS
PRÉSIDENTE	Catherine Beauvais-St-Pierre (école Saint-Arsène) — élue par acclamation
1 ^{re} VICE-PRÉSIDENTE	Vicky Blumenthal (école Sophie-Barat), Patrick Trottier (école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle)
2 ^e VICE-PRÉSIDENTE	Line Lamontagne (Centre Champagnat), Marisa Thibault (école Marie-Rivier, pavillon Legendre), Marysol Valériote (école Saint-Benoît)
3 ^e VICE-PRÉSIDENTE	Élyse Bourbeau (école Père-Marquette), Étienne Bournival (EMSOM)
4 ^e VICE-PRÉSIDENTE	Marie Contant (école de l'Étincelle), Martin Verrette (école Sophie-Barat)
5 ^e VICE-PRÉSIDENTE	Daniel Chartrand (école Honoré-Mercier), Dalila Sebki (Académie Dunton)
6 ^e VICE-PRÉSIDENTE	Sue Bradley (école Barthélemy-Vimont), Nathalie Perreault (école Saint-André-Apôtre)
SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE	Hassane Cheballah (école La Dauversière), Martin Leclerc (école de la Lancée), Josée Tétreault (EMICA annexe)

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES PROFS À STATUT PRÉCAIRE — INSCRITS OU NON SUR LA LISTE DE PRIORITÉ 2021-2022

— FGJ

L'Alliance procédera bientôt à l'envoi d'une infolettre afin d'informer les profs à statut précaire de la FGJ de leur statut, dans le cadre de la mise à jour de la liste de priorité. Cette liste deviendra officielle le 1^{er} juin 2021 et sera donc en vigueur pour le choix des affectations de l'année scolaire 2021-2022.

Les profs à statut précaire recevront une infolettre, selon leur statut :

- 1) leur nom apparaît déjà sur la liste (ceux qui étaient déjà inscrits sur la liste en 2020-2021);
- 2) ils sont nouvellement inscrits (ceux dont le nom s'ajoute officiellement à la liste pour le 1^{er} juin 2021);
- 3) ils ne sont pas inscrits sur la liste de priorité.

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste et qui croient devoir y être pourront

contester leur non-inscription à la liste selon les modalités exposées dans l'infolettre qu'elles recevront vers la mi-avril 2021.

RENCONTRES D'INFORMATION SUR LA LISTE DE PRIORITÉ

L'Alliance invitera les personnes à statut précaire de la FGJ, selon leur statut, à une session d'information virtuelle.

- **Pour les personnes qui ne sont pas inscrites à la liste : le jeudi 22 avril, à 17 h**, conditions d'accès à la liste de priorité et procédure de contestation.
- **Pour les personnes qui sont nouvellement inscrites sur la liste : le mercredi 12 mai, 17h**, fonctionnement de la liste de priorité.

Puisque chacune de ces rencontres dure environ deux heures, vous comprendrez qu'il nous est impossible de transmettre à chaque prof l'ensemble des informations qui

seront abordées. Nous pourrions cependant répondre par téléphone à certaines questions précises.

Dans le cas des personnes non inscrites sur la liste de priorité, **aucun dossier ne sera étudié par téléphone**. Elles devront nous faire parvenir leur formulaire de contestation par courriel, à l'adresse travail@alliancesprofs.qc.ca, au plus tard le 6 mai 2021 à 16 h. À défaut de respecter ce délai, votre contestation ne pourra pas être prise en compte.

Tant l'Alliance que le Centre de services scolaire de Montréal imposent des délais précis pour retourner les contestations, afin de ne pas léser les autres collègues concernés. Nous en appelons donc à la diligence de tous.

● Martin Leclerc, vice-président
Élise Longpré, conseillère

ÉDUCATION DES ADULTES

ASSEMBLÉE DE PLACEMENT DE LA SESSION D'ÉTÉ 2021 REPLACÉE PAR UNE SÉANCE D'AFFECTATION PAR INTERNET

En raison du maintien de l'état d'urgence sanitaire, l'assemblée de placement d'été qui devait normalement se tenir à la cafétéria de l'école Père-Marquette est remplacée par une séance d'affectation par internet (SAI) du 11 juin (18 h) au 14 juin (midi). **Votre inscription est nécessaire pour pouvoir participer à cette séance.**

Outre le remplacement de l'assemblée par une séance d'affectation par Internet (SAI), les dispositions relatives à la session d'été prévues à la section 9 de la clause 11-2.09 de la *Convention collective locale* s'appliquent dans leur intégralité. La procédure d'inscription demeure la même. Vous pourrez remplir votre fiche signalétique entre le 26 avril et le 21 mai à 23 h 59.

● Chantal Forcier, conseillère

MISE À JOUR DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL

OPÉRATION DE VÉRIFICATION DES LISTES (DE PRIORITÉ D'EMPLOI, DE RAPPEL ET D'ÉLARGISSEMENT DE CHAMPS) POUR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS NON RÉGULIERS DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le Service des ressources humaines du CSSDM transmettra, durant la semaine du 19 avril, la version préliminaire des listes qui doivent être affichées dans les centres jusqu'au 14 mai. Il est également possible de les consulter via le site SAI.

L'Alliance fera parvenir, au cours de la même semaine, une infolettre contenant les renseignements nécessaires pour procéder à la vérification des informations apparaissant sur la liste du CSSDM et, le cas échéant, à leur contestation. Cette infolettre sera envoyée par courriel à votre adresse personnelle ou, à défaut de l'avoir dans nos données, à votre adresse électronique du CSSDM.

L'affichage dans les centres de la version officielle des listes corrigées est prévu dans la semaine du 1^{er} juin 2021.

● Chantal Forcier, conseillère

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES RENCONTRE D'INFORMATION VIRTUELLE — ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE

— FGJ La rencontre pour les enseignants à statut précaire se tiendra le **jeudi 22 avril, de 17 h à 19 h 30**, sur la plateforme numérique Zoom. Cette réunion portant sur les conditions d'accès à la liste de priorité ne s'adresse qu'aux enseignantes et enseignants légalement qualifiés qui ne sont pas inscrits sur cette liste. Si vous souhaitez y participer, vous devez vous inscrire via le lien que vous trouverez dans l'infolettre que nous vous avons fait parvenir le 15 avril 2021.

● Élise Longpré, conseillère

RAPPEL — FORMATIONS AU CEE

Nous vous rappelons que plusieurs profs souhaitent partager leurs connaissances avec vous, collègues! Ils offrent notamment **des formations sur l'enseignement** à distance ou l'utilisation des outils technologiques. Consultez le [calendrier complet](#).

N'oubliez pas qu'il est également possible **d'emprunter des documents à distance**, par courrier interne. Pour ce faire, utilisez ce [formulaire](#).

Bonne formation!

● Dominic Pelletier, vice-président

LE 23 AVRIL : NON AUX FORMATIONS IMPOSÉES !

Comme vous le savez, lors de la journée pédagogique institutionnelle du 23 avril, on demandera encore une fois aux enseignantes et enseignants de participer à une formation que nous n'avons pas sollicitée. Au lieu d'écouter l'Alliance qui demandait que l'on profite de cette journée pour procéder à la vaccination massive, l'employeur croit qu'il est plus salubre, en pleine crise sanitaire, d'imposer une formation sur l'évaluation.

C'est pourquoi, conformément au plan d'action-mobilisation qui a été adopté dans nos instances, nous réitérons que les profs doivent refuser de participer à toutes les activités mises sur pied par la direction ou le centre de services scolaire, dans le cadre des journées pédagogiques. Les

enseignantes et enseignants ont besoin de temps pour faire de la planification, corriger des examens ou des travaux, rencontrer des collègues dans le cadre de leur travail, etc.

En pleine année de négociation de notre convention collective nationale, envoyons un message clair à l'employeur : nous voulons être respectés ! Soyons solidaires le 23 avril et disons non à ces formations imposées.

C'EST PAR LA FORCE DU NOMBRE QUE NOUS ARRIVERONS À FAIRE BOUGER LES CHOSES.

● Patrick Trottier, vice-président

MARCHE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs arrive à grands pas. Après une année difficile, ce sera agréable de se retrouver. Le samedi 1^{er} mai, nous regagnons la rue, pour revendiquer une sortie de crise en santé et sécurité.

Le contexte pandémique n'est pas étranger à nos demandes. Les crises que nous vivons sont multiples : sanitaire, économique, sociale et écologique. Pour s'en sortir véritablement, il faut des services publics forts, un travail qui ne nous rend pas malades, un salaire décent et il faut pouvoir compter sur des droits renforcés ainsi qu'un réel engagement environnemental.

On vous attend, en grand nombre, à l'obélisque Charles de Gaulle du parc La Fontaine pour un départ à 13 h 30 le samedi 1^{er} mai !

● Martin Leclerc, vice-président
Alexis Richard, conseiller

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité de l'emploi dans les organismes publics, le CSSDM invite tous les employés à remplir un questionnaire d'auto-identification dans le but dresser un portrait de la représentation des différents groupes présents au sein du centre de services (femmes, Premières Nations, minorités visibles, minorités ethniques et personnes handicapées)

L'accès à l'égalité en emploi étant un concept auquel adhère fortement l'Alliance, nous croyons que l'initiative du CSSDM est un bon point de départ afin de faire un pas vers un Québec exempt de racisme systémique. Nous vous invitons donc à participer à ce recensement. La date de fermeture du questionnaire est le **23 avril, à 16 h.**

● Martin Leclerc, vice-président



◀ Publicité parue dans *Le Devoir* en mars dernier.

ACTIONS DE MOBILISATION CONCERTÉES

Plusieurs enseignantes et enseignants se sont mobilisés au cours des derniers jours lors d'actions conjointes. Le jeudi 8 avril, des profs des établissements scolaires des quartiers Villeray et Parc-Extension se sont rencontrés, au coin des rues Jarry et Saint-Laurent, pour revendiquer des conditions de travail adéquates pour les enseignantes et enseignants. Des représentants des établissements Saint-Gérard, Barclay, Hélène-Boullé, Centre Sainte-Croix, Lucien-Pagé et Sainte-Cécile ont dénoncé haut et fort le mépris du gouvernement. Ils ont été chaudement encouragés par les klaxons des passants.

Le mercredi 14 avril, c'était au tour des profs des écoles du Plateau Mont-Royal, soit Saint-Louis-de-Gonzague, Jeanne-Mance, Élan et Lanaudière de se réunir, au coin des rues Rachel et Papineau, pour dénoncer la lenteur dans les négociations avec le gouvernement.

Le jeudi 15 avril, les enseignantes et enseignants des écoles Lucien-Pagé, Barclay, Hélène-Boullé et Laurier ont bravé la pluie pour montrer leur indignation.

Le constat est le même pour toutes et tous : le gouvernement est déconnecté de la réalité du milieu de l'enseignement à Montréal. Soyons honnêtes, si enseigner était si facile, 50 % de nos profs ne penseraient pas quitter la profession dans les prochaines années. La tâche doit être révisée afin de la recentrer sur l'enseignement aux élèves.

● Patrick Trottier, vice-président
Alexis Richard, conseiller

ACTION mobilisation

